



MUNICIPALITÉ SAINT-JULES
390, RUE PRINCIPALE
SAINT-JULES, G0N 1R0

Le 15 août 2017

COPIE DE RÉOLUTION

MUNICIPALITÉ PAROISSE SAINT-JULES

À une session régulière du conseil municipal tenue le 14 août 2017 et à laquelle sont présents les conseillers, Patrice Gagné, Marcel Paré, Gilles Fortin, Michel Lapointe, Henri Roy et Katy Vachon formant quorum sous la présidence d'honneur de la mairesse madame Ghislaine Doyon.

La secrétaire-trésorière madame Gina Lessard est aussi présente

RÉSOLUTION NO 2511-08-17

MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Gilles Fortin

Et résolu unanimement de proclamer la Municipalité de Saint-Jules à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale.

Copie certifiée conforme ce 15 août 2017

Gina Lessard, secrétaire-trésorière